



Vente de t-shirt : quelles obligations ?

Par **Annoonnymmee**, le **18/09/2008** à **13:17**

Bonjour,

Je m'occupe d'un webzine sur la musique et nous cherchons quelques sources de financements pour nos projets.

Nous avons donc décidé de vendre sur notre site Internet des T-shirt avec le logo du webzine.

A quelles obligations sommes nous soumis ? (toutes, nous n'avons pas d'expérience juridique ni administrative).

Merci d'avance,